

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2023

DELIBERATION N°CP2023- 11/8/31 DOSSIER N°6004	POURSUITE DU SOUTIEN A LA MODERNISATION DU SECTEUR DE L'AIDE A DOMICILE- CANDIDATURE A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) PUBLIÉ PAR LA CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITÉ POUR L'AUTONOMIE (CNSA)
--	--

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Thierry BOURGUIGNON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Guy MARSALEIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE
Marie-Christine BUNLON à Valéry MARTIN
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Marinette JOUANNETAUD à Renée NICOUX
Jean-Jacques LOZACH à Isabelle PENICAUD
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Jérémy SAUTY à Patrice MORANCAIS
Valérie SIMONET à Thierry GAILLARD

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Personnes en
Perte d'Autonomie*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Thérèse VIALLE

**OBJET : POURSUITE DU SOUTIEN A LA MODERNISATION DU SECTEUR
DE L'AIDE A DOMICILE- CANDIDATURE A L'APPEL A MANIFESTATION
D'INTÉRÊT (AMI) PUBLIÉ PAR LA CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITÉ
POUR L'AUTONOMIE (CNSA)**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de
compétence à la Commission Permanente,*

VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2023-11/8/31 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
VU l'avis de la Commission CP - Autonomie,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- de valider la demande de délégation de fonds (AMI – soutien de la CNSA aux départements dans le cadre de son budget d'intervention) auprès de la CNSA selon les axes et actions précisées dans l'annexe jointe à la présente délibération.

Présidence de séance assurée par M. Patrice MORANCAIS, 1er Vice-Président, en l'absence de Mme Valérie SIMONET, Présidente du Conseil départemental

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET